

Compte Rendu Conseil Municipal du 02 Juillet 2012

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - DEREAT JY. - DURAND A. - FREMONT L. – HENRY B. - LE FOLL M. (Adjoints) – ANGER M. - BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. – JONET S. LE BAIL J. – LE GUILLOU G. - LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y

ABSENTS EXCUSES :

- Mme THOMAS D. qui donne pouvoir à Mme DURAND A.

ABSENTS :

M. JACOB JL.

Mlle MARTIN E.

M. MORISSEAU M

Mme RINFRAY B.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. Pierre SALLIOU adresse ses félicitations à M. Gabriel LE GUILLOU qui vient d'obtenir un master dans le domaine de la santé et sa promotion au grade de cadre de santé.

M. Pierre SALLIOU félicite également M. Jean-Pierre LE VEZOUET pour l'obtention de la médaille d'honneur de la FNACA.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques concernant le PV du conseil du 14 mai dernier. M. Loïc FREMONT fait remarquer que le PV reprend uniquement les délibérations, mais qu'il devrait comporter des notes complémentaires, notamment lorsqu'il y a débat. Le conseil municipal en prend bonne note.

II Devis éclairage public

M. Marcel LE FOLL explique que la commune a demandé au SDE de procéder à 2 études. Pour la 1^{ère} demande, il s'agit de la rénovation des foyers par commande. Le coût est estimé à 108 420 € la participation de la commune s'élèverait à 54 210 € Ces travaux seraient réalisés en 3 tranches, la participation communale pour l'année 2012 s'élevant à 19 440 € Les lampes situées rue Jean Louis Martin, rue de Parc Justice, Parc Frost seraient remplacées. M. Marcel LE FOLL précise que la commune dispose d'un délai jusqu'à 2015 pour la mise aux normes.

M. Loïc FREMONT explique que la 2^è étude concerne la mise en lumière de l'église estimée à 48 500 € soit : 24 250 € à la charge de la commune, pour une puissance totale de 900 watts, et que la puissance des lampadaires autour de l'église serait diminuée.

M. Jean-Pierre LE VEZOUET souligne que le prix est élevé. M. Pierre SALLIOU répond qu'en ce qui concerne l'éclairage de l'église, il n'y aura aucune augmentation de la puissance de l'éclairage.

A l'unanimité, le conseil approuve ces 2 propositions et autorise le Maire à signer ces conventions avec le SDE.

En ce qui concerne l'éclairage public, Mme Annick DURAND demande les horaires d'éclairage. M. Pierre SALLIOU répond qu'il est assuré de 7H à 22H, avec un pilotage automatique en fonction de la luminosité ambiante.

M. Yves MORICE précise qu'il est indispensable que les arrêts de bus soient éclairés. Il rajoute qu'il serait également nécessaire de rappeler les horaires des transports.

M. Loïc FREMONT précise que les horaires vont être modifiés le 19 septembre prochain, après un an de fonctionnement, et il répond qu'un chargé de communication vient d'être embauché par Guingamp Communauté pour 6 mois. Il rajoute qu'au niveau des transports, le service Axéoplus, destiné aux PMR et personnes de plus de 80 ans, fonctionne très bien.

III Subvention giratoire

M. Marcel LE FOLL explique que dans le cadre de l'aménagement du giratoire du Croissant, ce dossier est susceptible d'être éligible au titre des amendes de police. Un appel d'offres va être lancé prochainement. Le retour des offres doit avoir lieu fin juillet. Les travaux devraient commencer fin septembre, début octobre. L'estimation réalisée par A&T OUEST est de 117 000 €

M. Marcel LE FOLL informe que certains travaux vont être effectués en régie. Il invite les membres du conseil à participer à une réunion le 10 juillet prochain pour le choix des couleurs et des matériaux.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à solliciter cette subvention.

Des travaux pour le changement de canalisations d'eau potable ont été effectués rue de l'Armor par Guingamp Communauté. M. Gabriel LE GUILLOU intervient pour préciser que les feux étaient mal positionnés, et qu'il aurait fallu mettre en place une déviation.

IV Plateau multisports

M. Marcel LE FOLL informe qu'une réunion a eu lieu jeudi 28 juin concernant le plateau multisports. Etaient conviés : les commissions Travaux, Sécurité, Vie associative et Sportive, Enfance et Jeunesse, Appel d'Offres.

4 propositions ont été faites. 3 sociétés ont présenté leurs projets :

- Sport Développement Urbain	44 580 €
- Agor Espace	41 549 €
- Camma Sport	35 000 €

La société la moins-disante a été retenue pour un modèle (mixage métal et panneaux recyclés). Ce plateau comprendra des panneaux de basket, court de tennis...

M. Bernard HENRY rappelle qu'il existe déjà 2 courts de tennis avec libre accès, et qu'ils sont très fréquentés.

M. Marcel LE FOLL adresse ses félicitations aux services techniques pour les travaux déjà réalisés.

M. Pierre SALLIOU informe qu'une réception sera organisée pour l'inauguration de ce plateau multisport.

Mme Béatrice MABIN déclare que l'association des enfants à ce projet est une très bonne initiative. Cette idée est partagée par M. Yves MORICE, qui rajoute qu'il serait souhaitable lors de l'inauguration de créer un évènement sportif en y associant les jeunes.

M. Marcel LE FOLL invite les membres du conseil à participer à une réunion le jeudi 5 juillet à 17H pour choisir les couleurs du matériel.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer le marché à CAMMA SPORT pour un montant de 35 000 €

V Subvention vestiaires-douches

M. Marcel LE FOLL explique que dans le cadre du contrat de territoire 2010/2015, la commune a bénéficié de l'inscription d'une subvention de 40 580 € pour la construction de vestiaires-douches, soit 20.29 % d'un montant total de travaux Hors Taxes estimé à 200 000 €

M. Marcel LE FOLL précise que les travaux ne pourront commencer qu'en 2013, compte tenu des délais inhérents aux réponses aux demandes de subventions. M. Bernard HENRY souligne qu'il sera nécessaire de recevoir le président de l'AS PABU, pour expliquer ce retard.

M. Yves MORICE demande s'il est indispensable de prévoir 4 blocs. Il précise que ce projet avait été inscrit lors de l'élaboration du budget, et qu'il ne faut pas « décevoir ».

A l'unanimité, le conseil municipal valide le plan de financement et sollicite la participation du département.

VI Tarifs cantine et garderie 2012

M. Jean-Yves DEREAT propose d'augmenter les tarifs cantine et garderie de 1.25 % à compter du 01 septembre 2012 et de les définir comme suit :

	Enfants PABU+CDC	Enfants Hors CDC	Adultes
2011	2.79 €	3.00 €	4.26 €
2012	2.83 €	3.05 €	4.32 €

	1 Enfant PABU + CDC	1 Enfant hors CDC
2011	1.32 € l'heure	1.42 € l'heure
2012	1.34 € l'heure	1.44 € l'heure
	3 enfants PABU + CDC	3 enfants hors CDC

2011	2.90 € l'heure	3.12 € l'heure
2012	2.94 € l'heure	3.16 € l'heure

M. Jean-Yves DEREAT explique qu'il y a une bonne concertation lors des commissions menus qui associent élus, parents d'élèves, enseignants, élèves, personnel et la société Breizh Restauration.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces nouveaux tarifs.

VII Budget 2012 : Décision Modificative n°1

M. Marcel LE FOLL explique qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement budgétaire et d'effectuer les opérations suivantes :

- 90 000 € à l'article 16449, tant en dépenses qu'en recettes.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces opérations.

VIII Transferts de compétences sentiers et chemins de randonnée

M. Loïc FREMONT explique que, dans le cadre de la compétence tourisme de Guingamp Communauté, il est demandé aux communes de rajouter la compétence : chemins et sentiers de randonnée. L'avantage consiste en la mise en réseau des sentiers de randonnées des différentes communes de Guingamp Communauté, de réaliser des dépliants pour la découverte de ces sentiers et d'adopter une signalétique uniforme. M. Loïc FREMONT précise que chaque commune conservera, par convention, la charge du nettoyage des sentiers.

Mme Sylvie JONET distribue au conseil un guide touristique et un plan du territoire de Guingamp Communauté, indiquant notamment les sentiers de randonnée.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette nouvelle compétence pour Guingamp Communauté.

IX Questions diverses

Maisons fleuries

Mme Martine ANGER informe que le concours communal a lieu le 3 juillet. 15 Pabuais se sont inscrits. Le concours organisé par Terre d'Armor aura lieu le 10 juillet prochain.

Journée de la femme

Mme Sylvie JONET informe que la commune de St-Agathon envisage de s'associer à cette manifestation, mais la commune de Guingamp ne participera pas en 2013 à cet événement. Ce retrait suscite une réprobation générale. La commune de Pabu recevrait un atelier de relooking, et une violoniste donnerait un concert dans l'église. Le budget serait estimé aux alentours de 3000 €

M. Loïc FREMONT explique qu'il serait nécessaire que les supports de communication soient fournis suffisamment tôt (un mois minimum).

PABU Infos

M. Loïc FREMONT informe qu'il envisage de faire appel à la société REPRO COPIE de Guingamp pour la réalisation de Pabu Infos. En effet, actuellement la confection du bulletin est assurée par la société SPM de Lanvollon pour un montant de 1 867.35 €TTC/bulletin, la publicité étant assurée en régie par cette société. La société SPM a proposé de ramener son tarif à 1 200 €HT (1 284 €TTC) par bulletin. REPRO COPIE propose la même prestation (avec régie publicitaire) pour un montant de 1 059 € TTC. A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce choix.

Embauche d'un apprenti

M. Pierre SALLIOU envisage l'embauche éventuelle d'un apprenti. En effet, il serait affecté au service technique, et plus particulièrement à l'entretien des espaces verts. La durée du contrat est fixée à 2 ans. M. Bernard HENRY, Adjoint au Personnel indique les conditions de recrutement :

Le coût s'élèverait à 25 % du SMIC la 1^{ère} année, et à 37 % du SMIC la 2^e année. La commune pourrait obtenir une subvention du Conseil Régional de 4 240 € Le coût pour la commune s'élèverait donc à 471 €/mois.

M. Pierre SALLIOU ajoute que l'embauche d'un jeune en contrat d'apprentissage permettrait de lui donner une chance d'insertion dans le monde du travail. Pabu serait la seule commune de Guingamp Communauté à accueillir un apprenti.

Mme Béatrice MABIN indique que c'est une très bonne formule. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision.

Liaison douce du Chemin Vert

M. Pierre SALLIOU indique qu'il serait souhaitable de réaliser une liaison douce au niveau du Chemin Vert. En effet, pour accéder au bourg, aucun chemin piétonnier n'existe. De plus, avec la création du futur lotissement du Chemin Vert, ce serait un très bon projet.

M. Marcel LE FOLL répond qu'il y a actuellement 2 gros chantiers : le giratoire, la liaison entre les 4 Vents et le rond-point St-Loup.

M. Marcel LE FOLL indique que les services techniques sont prêts pour commencer le chantier au Chemin Vert avant le 14 Juillet. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

X Informations

M. Bernard HENRY informe que les journées du patrimoine auront lieu les 14 et 15 septembre prochains. En relation avec la bibliothèque, une journée de contes serait organisée au camping. M. Loïc FREMONT évoque aussi la possibilité d'organiser une animation autour des lavoirs.

M. Bernard HENRY informe que le dimanche 8 Juillet de 11H à 12H, une animation aura lieu sur la place du bourg dans le cadre du festival des enfants Bugale Breizh, suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Mme Annick DURAND informe que les travaux concernant les logements de Guingamp Habitat sont commencés. Ils ont été retardés du fait d'appels d'offres infructueux. Les logements seront disponibles courant 2013.

M. Pierre SALLIOU et Mme Sylvie JONET expliquent qu'ils ont participé à une conférence sur la poétesse Anjela Duval à Ploumagoar, conférence d'une très grande qualité. Il serait envisagé que cette conférence soit organisée à la salle des fêtes de Pabu la 2^e quinzaine du mois de novembre.

M. Yves MORICE évoque les réunions organisées dans le cadre de la commune nouvelle. La réunion à laquelle il a participé s'est déroulée dans un « bon esprit », mais il précise que lors de certaines réunions, le taux de participation est faible.